



Rennes, le 22 octobre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE :

ALGUES VERTES : Y-A-T-IL UN PLAN DE SUPPRESSION DE 19 000 EMPLOIS EN BRETAGNE ?

L'analyse de la profession agricole bretonne¹ est sans appel. La proposition visant à supprimer l'agriculture sur les bassins versants concernés par les algues vertes se traduirait à l'échelle de la Bretagne par la suppression de 19 000 emplois : 9500 sur les exploitations, 7600 dans les industries agroalimentaires, 1900 dans l'agroéquipement et les services. Un chiffre qui pourrait être bien plus important quand on sait que la contribution minimale de l'agriculture aux emplois des entreprises bretonnes est de 29,7 %².

Si tout est déjà écrit, cela veut dire que la profession agricole doit se retirer des discussions qui, de fait, deviennent stériles.

Depuis plusieurs années, les efforts ont abouti à une baisse significative des taux de nitrates dans l'eau. Pour l'avenir, il ne faut pas préjuger des résultats des expérimentations en cours, proposées par la profession agricole.

Au vu de cette situation, la profession agricole considère que ce n'est pas en stigmatisant les uns ou les autres que la Bretagne remportera le défi de l'environnement, mais collectivement, en rassemblant tous les acteurs. Toutes les sources de pollution doivent être prises en compte. L'agriculture n'est pas seule responsable des algues vertes et les élus locaux doivent avoir le courage de le reconnaître.

Dorénavant nos élus ne pourront plus avoir deux discours. Flatter les agriculteurs quand ils les croisent dans les comices d'un côté et manifester aux cotés de ceux qui voudraient rayer de la carte la production agricole.

La profession agricole attend désormais des réponses circonstanciées, et sans langue de bois, de la part des élus départementaux, régionaux et nationaux sur leurs ambitions précises en matière d'agriculture (productions, nombre d'outils de transformation, emplois, etc.).

En tout état de cause, si l'agriculture bretonne n'est plus nécessaire, le pouvoir politique devra rapidement dire s'il entend stopper les installations, bloquer les permis de construire, fermer des classes d'enseignement agricole, etc., et prendre les décisions qui s'imposeront pour accompagner la désertification des communes rurales.

Contact : Fabienne Combot-Madec, FRSEA Bretagne
Tél : 06 87 24 49 58

¹ La profession agricole bretonne rassemble les chambres d'agriculture, les 4 FDSEA (22, 29, 35 et 56) et l'UGPVB.

² Source Jean Ollivro, géographe, président de Bretagne Prospective
<http://www.bretagne-prospective.org/diawel/content/view/136/58/>